

INFO BIOTECH

Cahier des renseignements et politiques Techniques de laboratoire, profil biotechnologies (210.AA)



Un aperçu du programme	1
L'aide à la réussite	2
Les études et le travail rémunéré	2
Les outils de communication	3
Les stages	3
Les laboratoires et leurs particularités	4
Coût des manuels	4
Litige avec un enseignant	5
Services aux étudiants	5

L'Info biotech est un document contenant des informations dédiées aux étudiants actuels et aux futurs étudiants du programme Techniques de laboratoire, profil biotechnologies. Il s'agit d'un document en constante évolution qui sera fréquemment mis à jour en fonction des changements apportés au programme d'étude et ses particularités. Toute l'équipe des enseignants vous invite donc à consulter la version mise à jour de ce document, laquelle sera mise en ligne.

Si des précisions vous sont nécessaires ou que vous désirez obtenir des informations dépassant le cadre de ce document, n'hésitez pas à contacter la responsable du programme, **Madame Michelle Bernier**.




Vous avez des questions sur la grille de cours ou le choix des cours?

Vous désirez faire une démarche pour vous faire créditer certains cours?




Vous avez un cheminement particulier?

N'hésitez pas à entrer en contact avec **Madame Valérie Goulet**, votre aide pédagogique individuelle.

Michelle Bernier

 Local 2019 C
 819-539-6401, poste 2294
 mbernier@collegeshawinigan.qc.ca

Valérie Goulet

 Local 1210
 819-539-6401, poste 2237
 vgoulet@collegeshawinigan.qc.ca

Un aperçu du programme

Ce programme est d'une durée de trois ans et comporte cinq sessions d'étude régulières ainsi qu'une session d'étude intensive, laquelle est combinée avec un stage de fin d'études.

Lors de la première session, vous serez initiés à la biologie, la chimie et la physique à l'intérieur des cours de base communs à la formation Techniques de laboratoire, profil chimie analytique. Vous suivrez aussi le cours *Introduction aux technologies biologiques et chimiques* qui vous permettra de mieux connaître les deux profils de sortie du programme et de confirmer votre choix de programme.

Lors de toutes les sessions de votre formation, sauf la sixième, vous aurez des cours de formation générale en plus des cours de formation spécifique. Ce dernier type de cours vous permettront d'être formés dans diverses sciences biologiques et vous permettront de devenir des techniciens pouvant œuvrer dans une grande variété de laboratoires en biotechnologies.

Il vous est possible de réaliser deux stages en alternance travail-études (ATE) au cours de votre formation. Une section à ce sujet est présente en page 3 de ce document et vous permettra d'obtenir davantage d'informations à ce propos.

L'aide à la réussite : les outils à votre disposition

Le passage du secondaire au collégial comporte ses défis. Vos enseignants sont présents pour vous aider à faire cette transition et à relever les défis qu'elle implique.

Il importe d'adapter vos méthodes d'étude à votre nouveau contexte d'apprentissage. Il est possible que les méthodes que vous utilisiez au secondaire ne soient pas efficaces dans ce nouveau contexte et que le temps passé à étudier ne vous permette pas d'atteindre les résultats attendus. Si vous vous trouvez dans cette situation, plusieurs outils et services s'offrent à vous. Ces outils et services ne sont pas seulement destinés aux étudiants éprouvant une difficulté, mais bien à tous les étudiants désirant améliorer leurs méthodes d'étude.

Les outils offerts en ligne

1. Capsules vidéo C'est parti

Des capsules vidéo humoristiques pour vous introduire au milieu collégial qui pourront aussi s'avérer intéressante pour planifier votre étude, vous aider à gérer votre stress et à vous préparer aux examens. Les capsules 3 à 6 sont particulièrement pertinentes.

 [Cliquez ici pour y accéder](#)

2. Des outils d'aide à l'apprentissage du Cégep régional de Lanaudière

De courtes fiches portant sur une foule de sujet, dont des techniques pour la prise de note, la planification des travaux ou encore la préparation aux examens, sont disponibles. Elles comportent des trucs et conseils qui s'avèreront précieux.

 [Cliquez ici pour y accéder](#)



Les outils offerts au Collège Shawinigan

Situé au Carrefour de l'information, le centre d'aide à la réussite (CAR) permet aux étudiants de s'intégrer dans un système d'aide par les pairs. Vous pouvez être jumelés avec des étudiants de 2^e et 3^e année de votre programme d'études qui sont en mesure de vous accompagner et de répondre à vos questions au cours d'une rencontre hebdomadaire.

Ces étudiants de même que les responsables du CAR peuvent vous aider à améliorer vos techniques d'études, à mieux vous préparer aux examens et à mieux planifier votre travail.

Pour plus d'informations, consultez la page du CAR.

 [Cliquez ici pour y accéder](#)

Les études et le travail rémunéré

Un travail à temps partiel rémunéré est-il compatible avec la réussite scolaire?

Plus de la moitié des étudiants de 5^e secondaire exercent un emploi durant leurs études. Quoique la conciliation étude-travail puisse s'avérer bénéfique, elle peut avoir des conséquences négatives importantes si certaines conditions ne sont pas respectées.

Il n'existe pas de consensus sur le nombre d'heures maximal par semaine qui doit être consacré au travail sans affecter la réussite scolaire. Toutefois, toutes les études soulignent que plus ce nombre d'heures augmente, plus les inconvénients sont importants. Il est généralement admis qu'il est préférable de consacrer un maximum de 15 h par semaine au travail rémunéré.

Cependant, le nombre d'heures travaillées n'est pas le seul facteur à considérer. Il faut aussi se pencher sur les contraintes liées au travail. Des quarts de travail très longs ou des horaires de nuit sont-ils prévus? L'ambiance au travail est-elle stimulante? Êtes-vous sous pression ou stressés au travail? S'agit-il d'un travail exigeant physiquement ou demandant beaucoup de concentration? Toutes ces contraintes peuvent faire en sorte qu'un nombre d'heures inférieur à 15 h par semaine soit souhaitable pour vous permettre de concilier votre travail et vos études.

Source : <http://www.perseverancescolaire.com/wp-content/uploads/2013/05/CTREQ-Conciliation-études-travail-Doc-6-pages-08-104-WEB.pdf>

Les outils de communication

La plate forme LÉA/Omnivox est un outil fort utile pour les étudiants et les enseignants. Cette plateforme permet de diffuser les notes d'évaluation, de distribuer des documents, de communiquer par messagerie (MIO), d'annoncer les absences des enseignants, de publier des événements, de consulter un calendrier, etc. La majorité des enseignants utilisent cette plateforme pour gérer l'ensemble du cours. Il est fortement suggéré de vous familiariser rapidement avec cet outil. De plus, **il est possible (et conseillé) de configurer votre messagerie MIO pour recevoir une notification à votre adresse de courriel personnelle lorsque vous recevez un message de vos enseignants via la messagerie MIO.** De cette façon, il sera plus facile et efficace pour vous de communiquer avec vos enseignants.



Les stages

Les options et le déroulement

Stage crédité et stage en formule ATE

Votre formation comprend deux options quant au stage que vous pouvez réaliser.

D'un côté, votre programme d'étude comprend un stage obligatoire de quatre semaines qui doit être réalisé durant la 6^e session. Il s'agit du stage crédité, c'est-à-dire faisant partie intégrante de votre formation et requis pour l'obtention du diplôme. Aucune rémunération n'est exigée à votre employeur dans le cadre du stage crédité.

D'un autre côté, il vous est possible de bonifier votre expérience de stage en optant pour la formule Alternance Travail-Études (ATE). Cette formule vous permet de réaliser deux stages rémunérés de longue durée en alternance avec vos sessions de cours. Ainsi, si vous optez pour la formule ATE, vous pourrez réaliser un stage de 12 semaines durant l'été suivant votre 4^e session d'étude, puis un second stage de 10 semaines au cours de la 6^e session d'étude. La réalisation d'un stage en ATE à l'été après la 4^e session ne vous oblige pas à réaliser un second stage en ATE à votre 6^e session.

Comment accéder à un stage en ATE?

Dès le début de votre formation, **Madame Annie Berthiaume**, responsable de l'ATE au Collège Shawinigan, viendra dans votre classe afin de vous donner de l'information sur ce service. Si vous démontrez un intérêt pour la formule ATE, elle vous fera parvenir les offres de stage reçues par le service ATE en lien avec votre programme d'études. Vous serez alors libre d'appliquer sur celles-ci en fonction de vos intérêts. Si votre candidature est retenue, vous serez invités à passer une entrevue avec l'employeur.

Les frais associés à l'ATE

Les étudiants désirant réaliser un stage en formule ATE devront s'acquitter des frais reliés à ce service. Lorsque l'étudiant fait lui-même les démarches afin de trouver un lieu de stage, des frais de 112,50 \$ lui seront facturés à chacun des stages. Si l'étudiant réalise les deux stages en formule ATE au même endroit sans qu'il n'y ait rupture du lien d'emploi (donc sans interruption de la période au cours de laquelle l'étudiant est à l'emploi du milieu de stage), aucun frais supplémentaire n'est encouru lors du second stage.

Lorsque l'étudiant a recours au service ATE pour trouver un milieu de stage, c'est-à-dire lorsqu'il applique sur des offres de stage fournies par le service ATE, des frais de 225 \$ lui seront facturés.

L'accessibilité au stage terminal (6^e session)

Pour avoir accès au stage terminal en 6^e session, vous devez avoir réussi 20 des 21 cours de la formation spécifique. Le stage terminal ne peut être effectué dans un domaine correspondant au cours spécifique non-complété.

Il vous est possible d'accéder au stage terminal même si votre formation générale n'est pas complétée.

Comment se déroulent la 6^e session et le stage terminal?

La dernière session débute une semaine avant la session régulière et se termine vers la mi-mars. Il s'agit d'une session intensive de 10 semaines lors de laquelle les heures de cours sont condensées. Vous aurez seulement des cours de formation spécifique lors de cette session.

(suite à la page suivante)

Les stages (suite) Le stage terminal se déroule ainsi de la mi-mars à la fin du mois de mai, pour une durée maximale de 10 semaines. Durant ces 10 semaines, vous exécuterez les tâches d'un technicien de laboratoire propres à votre lieu de stage. Les milieux de stage possibles étant variés, la nature des tâches variera aussi grandement d'un milieu à l'autre.

À la fin du stage, vous devez faire un retour en classe pour une durée de deux semaines en juin. Les dernières évaluations de même qu'un exposé oral portant sur votre expérience de stage seront prévus durant ces deux semaines.

Si vous ne réalisez pas de stage dans la formule ATE, vous aurez minimalement quatre semaines de stage à réaliser, puis vous aurez quelques semaines de congé. Vous devrez aussi revenir en classe en juin.

Un stage à l'extérieur du pays vous intéresse?

Il est possible de réaliser un stage dans un autre pays. Évidemment, cette option, plus lourde en terme de démarche, requiert un travail supplémentaire de votre part en plus de nécessiter plus de délais. Si un stage international vous intéresse, **les démarches doivent débuter dès le début de la quatrième session en s'adressant à Madame Audrey Toupin.** Elle vous fournira de l'information sur les organismes pouvant fournir un soutien financier, sur les destinations possibles, etc. Le Collège a signé des ententes pour des échanges avec quelques institutions d'enseignement, dont la plus populaire pour les stages est l'Institut Universitaire Technologique Lyon 1 (Université Claude-Bernard), à Lyon, en France. Néanmoins, vous pouvez réaliser un stage dans un autre pays, mais les démarches seront sans doute plus longues.




Des frais divers sont à prévoir lors de votre arrivée à l'étranger. Il arrive fréquemment qu'une caution (c.-à-d. une avance sur le loyer) vous soit demandée en plus de frais pour la réservation de votre loyer et une assurance habitation. Il est possible que la literie vous soit chargée. Vous avez la responsabilité de vous informer quant aux frais relatifs à votre loyer avant votre départ. Cette information n'est pas communiquée à l'enseignant(e) responsable des stages puisqu'elle fait partie de l'entente que vous signez en votre nom propre avec la personne ou l'institution propriétaire de votre lieu d'hébergement. Assurez-vous de connaître les frais et la manière dont vous devrez les acquitter (comptant ou crédit).

Pour plus d'informations, contacter :

Annie Berthiaume (ATE)

 Local 1213A
 819-539-6401, poste 2329
 aberthiaume@collegeshawinigan.qc.ca

Audrey Toupin (International)

 Local 1102A
 819-539-6401, poste 2204
 atoupin@collegeshawinigan.qc.ca

Coût des manuels de référence

Afin de vous aider à planifier votre budget au fil de votre formation, le tableau ci-dessous indique les montants approximatifs pour ces manuels à chaque session. Ces coûts incluent les manuels utilisés dans vos cours de formation générale et de formation spécifique. Les frais d'impression sont inclus dans vos frais d'inscription et vous n'aurez aucun montant supplémentaire à déboursier si vos enseignants utilisent des notes de cours qu'ils ont préparées.

Sommaire des coûts pour les manuels

Année	Automne	Hiver
1 ^{ère}	255	385
2 ^e	220	395
3 ^e	65	65

LES LABORATOIRES ET LEURS PARTICULARITÉS

L'accès aux laboratoires

Il est possible d'avoir accès aux laboratoires en dehors des heures de cours en demandant à l'enseignant et/ou à la technicienne. Il est cependant **interdit** à tout étudiant d'être dans un laboratoire en absence de supervision.

Les cases dans les laboratoires

Afin d'éviter des incidents lors des séances de laboratoire, des cases sont disponibles dans certains laboratoires pour vous permettre de déposer vos effets personnels de façon sécuritaire. Toutefois, ce ne sont pas tous les laboratoires qui contiennent des cases. Vous pouvez alors utiliser les cases présentes dans le corridor du département à cet effet. Tous vos effets personnels et votre cadenas doivent être retirés de ces cases à la fin de votre cours.

Le laboratoire de microbiologie

À la deuxième session, vous devrez vous procurer un sarrau supplémentaire pour les cours de microbiologie. Ce sarrau sera utilisé exclusivement au laboratoire de microbiologie et il ne doit pas être utilisé dans les autres cours. Pour cette raison, chaque étudiant se verra attribuer une case au laboratoire de microbiologie afin d'y laisser en permanence son sarrau.

Que faire en cas de litige avec un enseignant?

Lorsqu'un étudiant ou un groupe d'étudiants éprouve des problèmes susceptibles de compromettre la réussite d'un cours, quatre recours peuvent être exercés suivant l'ordre qui suit :

1. Recours auprès de l'enseignant

L'étudiant doit d'abord s'expliquer avec l'enseignant concerné par le litige dans les meilleurs délais. S'il s'agit d'un groupe d'étudiants, un représentant est désigné pour effectuer la même démarche.

2. Recours auprès du coordonnateur du département

À défaut d'entente avec l'enseignant, l'étudiant ou le groupe d'étudiants, toujours par le biais du représentant désigné, informe le coordonnateur du département dont l'enseignant fait partie. Au département de biologie et biotechnologies, les étudiants pourront s'adresser à **Michelle Bernier**.

3. Recours auprès du directeur adjoint des études, programmes et réussite

L'étudiant ou le représentant d'un groupe d'étudiant doit informer par écrit le directeur adjoint des études, programmes et réussite, **Carl Pedneault**, de la situation litigieuse qui n'a pas pu être réglée à sa (ou leur) satisfaction par les deux premiers recours. Si la demande est jugée recevable, le directeur adjoint des études interviendra auprès du coordonnateur du département afin d'identifier une solution.



4. Recours auprès du directeur des Études


Si toutefois l'étudiant ou les étudiants se sentent lésés au terme de cette démarche, un quatrième recours peut être exercé au plus tard 10 jours après que le directeur adjoint des études ait rendu sa décision.


Après avoir exercé tous les droits de recours, si l'étudiant ou le groupe d'étudiants juge inapproprié le traitement de la situation, l'étudiant ou le représentant du groupe d'étudiants peut solliciter l'intervention du Protecteur de l'étudiant. Une demande écrite doit être déposée à cet effet au Bureau du secrétariat général, au local 1196.

En cas de besoin, n'hésitez pas à en parler d'abord avec votre enseignant(e). En cas de besoin, vous pourrez contacter les autres intervenants qui suivent :


Michelle Bernier, coordonnatrice du département de biologie et biotechnologies


 Local 2019 C


 819-539-6401, poste 2294

 mbernier@collegeshawinigan.qc.ca

Carl Pedneault, adjoint à la direction des études, programmes et réussite

 Local 1203

 819-539-6401, poste 2467


 cpedneault@collegeshawinigan.qc.ca


Les services aux étudiants

Aide psychosociale

Lors de votre passage au Collège, il est possible de traverser des difficultés liées à la transition vers la vie collégiale, une rupture amoureuse, des problèmes de motivation ou une difficulté à gérer ton stress. Une professionnelle en relation d'aide, **Annick Bellerive**, est présente pour vous écouter, vous donner des pistes de solution, vous offrir de la documentation et vous aider durant vos études. Les consultations sont gratuites et confidentielles. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en cas de besoin.

Annick Bellerive, aide psychosociale

 Local 2000-K (bibliothèque)

 819-539-6401, poste 2317


 abellerive@collegeshawinigan.qc.ca


Service d'orientation


Difficulté à rester motivé? Questions en lien avec le choix d'orientation? Difficulté à bien cerner vos aspirations professionnelles? La conseillère en orientation au Collège, **Nathalie Vachon**, peut vous apporter du soutien lors d'une entrevue individuelle.

La conseillère d'orientation peut aussi vous aider à identifier vos intérêts et aptitudes, à identifier des situations professionnelles problématiques et vous aider à développer des outils pour mieux les gérer.

Nathalie Vachon, conseillère d'orientation

 Local 2000-L (bibliothèque)

 819-539-6401, poste 2306

 nvachon@collegeshawinigan.qc.ca